

Motion du 7 septembre 2022 de Mmes et MM. Pascal Holenweg, Ahmed Jama, Joëlle Bertossa, Olivia Bessat-Gardet, Christel Saura, Théo Keel, Manuel Zwysig, Paule Mangeat, Brigitte Studer et Maryelle Budry: «Urgence climatique: le temps presse».

(renvoyé à la commission de l'aménagement et de l'environnement lors de la séance du 17 mai 2023)

PROJET DE MOTION

*Un jour devant nos yeux
Surgira le vrai visage
de cette ville
Devant nos pieds
se déploieront les routes
et pousseront les fleurs
(Grisélidis Réal)*

Considérant:

- l'urgence climatique, la probabilité d'une augmentation de 2,5°C de la température annuelle moyenne à Genève dans les dix ans à venir, et celle d'un triplement à Genève des «jours tropicaux» d'ici 2050;
- l'urgence de préserver la population, à commencer par ses composantes les plus fragiles, des conséquences des fortes chaleurs;
- l'effet d'îlot de chaleur des surfaces asphaltées;
- l'inégalité persistante de la végétalisation des différents quartiers de la Ville, donc la nécessité de prioriser celle des quartiers les moins végétalisés;
- la faible proportion d'arbres plantés ailleurs que dans des espaces verts déjà existants et l'objectif du Canton de planter 150 000 arbres pour obtenir une couverture arborée de 30 % de la zone urbaine, alors qu'elle n'est actuellement que de 22%, et fort inégale selon les quartiers (30% à Champel ou Florissant, 5% aux Pâquis, 9% à la Jonction);
- l'objectif de 10 000 m² de surfaces à rendre perméables aux eaux, tel que fixé dans le Plan climat de la Ville, et les engagements pris dans de très nombreuses villes, tel celui pris par Barcelone de verdir un tiers de ses rues,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'apporter tout le soutien possible aux actions des associations d'habitants en faveur d'une amélioration des conditions de vie dans leurs quartiers, de leur végétalisation, de leur accès à l'eau libre et de la réduction de l'emprise du stationnement des véhicules motorisés sur le domaine public;
- d'établir une procédure de traitement rapide des projets déposés par les habitants des quartiers;
- d'engager réellement et rapidement la réalisation de «trames vertes» dans les quartiers les plus densifiés, comme les Pâquis;

- de poursuivre et de renforcer l'action de la Ville contre les îlots de chaleur, pour la désimperméabilisation du domaine public et la facilitation de l'infiltration des eaux, et le rééquilibrage pérenne de l'affectation de l'espace public en faveur des déplacements non motorisés, prioritairement des déplacements piétons;
- de doter les actions précédemment évoquées de moyens suffisants, en sus des investissements déjà prévus.